

GRILLE TARIFS ALSH 2019-2020

COTISATION D'ADHESION AJC (annuelle et obligatoire)

Individuelle : 9 €

Familiale : 17 €

PERISCOLAIRE THOISSEY (MATIN/SOIR)

Les tarifs sont calculés sur la base du Quotient familial

Quotient familial	A l'heure
≤ à 765	1,80 €
≥ à 766	2,00 €

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (MERCREDI ET VACANCES)

Les tarifs sont calculés à l'heure sur la base du quotient familial, auxquels s'ajoutent les suppléments repas et goûter, et avant déduction des aides éventuelles.

Quotient Familial	Habitants THOISSEY	Habitants CCVSC	Habitants Autres communes	Repas	Goûter
≤ à 450	0,85 €	1,05 €	1,15 €	4 €	0,50 €
451 à 660	0,95 €	1,1 €	1,21 €		
661 à 765	1,1 €	1,21 €	1,31 €		
766 à 1000	1,21 €	1,31 €	1,41 €		
1001 à 1500	1,31 €	1,35 €	1,45 €		
1501 à 2000	1,35 €	1,45 €	1,55 €		
≥ à 2000	1,41 €	1,55 €	1,65 €		

* CCVSC : Communauté de Communes Val de Saône Centre (Chaleins, Francheleins, Garnerans, Genouilleux, Guéreins, Illiat, Lurcy, Messimy s/Saône, Mogneneins, Montceaux, Montmerle s/Saône, Peyzieux s/Saône, Saint-Didier-s/Chalaronne, Saint-Etienne-s/Chalaronne)

SEJOURS (CAMPS)

Tarifs en fonction du séjour et du quotient familial

Le 01 septembre 2019
Fabrice MATTEUCCI, Directeur